MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Le Havre

Autres communes :

R500

Appellation : Prieuré de Graville

Monument(s)

Appellation : Prieuré de Graville

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 12/10/2000

Étendue de la protection : Parties suivantes, à l'exclusion des parties classées : ensemble des bâtiments prioraux en totalité, y compris l'assise foncière de l'ancien cloître ; enclos en totalité y compris les murs et les vestiges archéologiques connus ou à découvrir, à l'exclusion de l'actuelle maison du gardien (cad.MI 48 et 49)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.